

**COMMUNE DE VALLOUISE-PELVOUX**  
**DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 20 mars 2025  
Délibération n°41

L'An deux mille vingt-cinq, le vingt mars à 19h30, le Conseil Municipal convoqué le quatorze mars s'est réuni en séance ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Madame Gaëlle MOREAU, Maire.

**Nombre de membres en exercice : 19**

**Présents** : MOREAU Gaëlle ; FISCHER Maryline ; GRANET Alice ; MOUTIER Gérard HERMITTE Jean-Pierre ; KIRKYACHARIAN Luc ; SEMIOND Philippe ; BARONNAT Bernard ; COQUILLAT Catherine ; ALPHAND Thierry ; Franck ADISON ; VIESSANT Céline ; Virginie JEANE ; MOUGIN Rémi ; VERNET Laurent ; ALDEBERT Gérard ; PRAT Christelle ; GIRAUD Matthieu

**Absents** : ALDEBERT Gérard

**Procurations** : VERNET Laurent à MOSSO Véronique ;  
Madame FISCHER Maryline a été nommée secrétaire.

**OBJET : SCHEMA DE DEVELOPPEMENT DE LA LECTURE PUBLIQUE 2024-2028 DU DEPARTEMENT DES HAUTES-ALPES : CONVENTION SOCLE**

Le Département contribue au développement de la culture publique. Cette politique se traduit au travers du SDLP : Schéma de Développement de la Lecture Publique adopté par l'assemblée départementale le 5 novembre 2024, pour la période 2024-2028. Le SDLP structure l'action départementale pour agir sur l'offre des bibliothèques, fixe des orientations et des moyens pour y parvenir. Ce nouveau schéma souhaite maintenir la dynamique initiée pour animer et moderniser le réseau des départemental de bibliothèques et amplifier les actions en direction des publics les plus éloignés de la culture.

La signature d'une convention socle est proposée afin que la bibliothèque continue de faire partie du réseau départemental.

**Considérant** l'importance du partenariat entre la Bibliothèque Départementale et la bibliothèque municipale,

**Après en avoir délibéré, à l'unanimité le Conseil Municipal décide :**

**D'approuver** la convention socle proposée,

**D'autoriser** madame le Maire à signer la convention socle à intervenir avec le Département des Hautes-Alpes.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Le maire  
Gaëlle MOREAU



La secrétaire de séance  
Maryline FISCHER

